VOL. XLIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 7 JUILLET 1915 No.

ABONNEMENTS

CANADA.......... $1.00 par année
ETATS-UNIS........ 1.50 " "
EUROPE............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

ET M. NORRIS ?

L'enquête faite par la Commission Perdue-Robson-Galt, devient sensationnelle. Voici maintenant l'honorable M. Norris, le premier ministre, impliqué jusqu'au cou !

Afin qu'on ne nous accuse pas de dénaturer les choses, nous donnons ci-après le résumé de la preuve fait par le *Free Press* lui-même dans sa page de rédaction. Voici ce que dit le *Free Press* du témoignage de l'honorable M. Howden:

"L'ancien procureur-général au cours de son extraordinaire déposition, a décrit comment il avait donné $50,000 qu'il avait obtenues du Dr Simpson, à M. Georges M. Newton, dans le but d'amener par subornation les libéraux à retirer les sept contestations d'élection filées contre des députés conservateurs. De cette somme, $25,000 ont été ensuite retournées au Dr Simpson, les autres $25,000 ayant été remises à Wm. Chambers, qui, allègue-t-on, se donnait comme représentant des libéraux et est demeuré en possession de l'argent jusqu'au changement de gouvernement."

"M. Norris, dit M. Howden, lui a donné à entendre que M. Chambers était son agent. La conversation, telle que rapportée par M. Howden, paraît plutôt vague, pas assez complète pour une transaction d'une telle importance; mais M. Howden prit grand souci d'expliquer que c'est la manière dont on parle dans les cercles intérieurs de la politique. La transaction d'argent, d'après la déposition de M. Howden, avait quatre participants; trois principaux, dont lui-même, M. Howden, et M. Norris, lequel est accusé d'avoir su ce qui se passait."

"Il est naturellement extrêmement important que chaque détail de cette transaction soit mis à la lumière; mais le public, en justice pour M. Norris, suspendra jugement et ne se formera pas d'opinion jusqu'à ce que M. Norris et les deux autres hommes mentionnés aient rendu leur témoignage.

La Convention Conservatrice

La réunion du parti conservateur provincial aura lieu dans la bâtisse du Colisée, rue Fort, Winnipeg, les 14 et 15 du courant. Cette convention a été convoquée par les 49 présidents des différentes Associations locales de la province. A cette convention tous les conservateurs seront admis pourvu qu'ils soient porteurs d'un billet signé par le président de l'association conservatrice dont ils relèvent. Dans les délibérations proprement dites chaque comité aura droit à cinq votes. Le comité qui a charge de la convention s'est assuré des prix réduits sur toutes les lignes de chemin de fer, pour les conventionistes.

SIR CHARLES TUPPER

Le 1er juillet l'honorable W. T. Whyte, premier-ministre intérimaire du Canada, adressait à sir Charles Tupper, qui vit en Angleterre, un télégramme de félicitations; on sait que sir Charles Tupper est le seul survivant des Pères de la Confédération. Il a 94 ans.

NOTES POLITIQUES

Nous lisons dans le *Devoir* du 3 juillet, dans un article, du reste exact sur bien des points :

"Libéraux et conservateurs ont tour à tour prétendu que ce règlement (le règlement Laurier-Greenway) était final. Cette assertion est aussi fausse que l'audacieuse affirmation des conservateurs en 1911 au sujet des amendements Coldwell."

Le gouvernement Roblin, qui a fait passer les amendements Coldwell, a toujours limité la portée de ces amendements à ceci: permettre aux commissions scolaires publiques des villes de prendre sous leur contrôle les écoles catholiques et de les faire entrer sous le régime des écoles publiques.

Notre journal n'a jamais été au-delà de cette affirmation lui non plus. Et les conservateurs catholiques de cette province n'ont jamais cherché à étendre davantage le sens de cette loi. Quant au parti conservateur protestant il a au contraire tout fait pour rétrécir aux yeux de l'électorat protestant de la province la portée de cette mesure; ce fut même son tort d'avoir eu peur de cette loi et d'avoir trop refusé d'en expliquer le rouage, simple comme bonjour et pas révolutionnaire du tout. Mais dans ce pays-ci il faut mettre une infinité de gants blancs avant de pouvoir simplement tenter un acte de justice envers les catholiques.

* * *

La *Patrie* du 1er juillet publiait, à l'occasion de la fête de la Confédération un article qui contient ces lignes :

"Les Canadiens-français d'Ontario et de l'Ouest, et les Acadiens des provinces maritimes, n'ont pas, à proprement parler, de griefs sérieux. Certains froissements se sont produits, certaines difficultés ont surgi, mais avec de la bonne volonté, de la persévérance, de l'habileté, de la diplomatie, tout finira par s'arranger; car le pacte fédéral garantit des droits à tous."

La première phrase, même expliquée par la seconde, avait besoin d'éclaircissements. Interpellé par un confrère à ce sujet, la *Patrie* a précisé comme suit sa pensée dans son numéro du 3 juillet :

"Nous prétendons, et tous les gens sérieux qui suivent la marche des événements dans notre pays, prétendent qu'il n'existe nulle part soit dans Ontario, soit dans l'Ouest, soit dans les provinces maritimes, de griefs assez graves pour qu'on désespère d'en obtenir le redressement par la conciliation. C'est là la teneur de nos remarques."

On ne pourra, certes, reprocher aux catholiques de l'Ouest d'avoir été intransigeants. Ils ont au contraire été loin dans la voie de la conciliation — aussi loin qu'on peut aller sans forfaire au devoir.

NOS BANQUES SONT EN ETAT DE SOUTENIR LE COMMERCE

(*La Presse*)

Les statistiques fédérales nous apprennent que les dépôts d'épargnes dans les banques canadiennes sont de $36,000,000 plus considérables qu'à la veille de la présente guerre européenne. Les mêmes banques, depuis un an, ont réduit de $93,000,000 leurs prêts aux commerçants et aux industriels. Elles doivent donc être en état d'aider maintenant le commerce et l'industrie du pays à traverser victorieusement la crise économique qui sévit dans le monde entier.

Nous comprenons que les institutions financières ont besoin de redoubler de prudence en temps de crise, mais, comme les individus, elles ont aussi un devoir patriotique à remplir, celui de soutenir l'effort des hommes d'affaires sérieux qui depuis onze mois ont pour mot d'ordre, en dépit des alarmistes : *Business as usual.*

Les négociants honnêtes, qui veulent faire honneur à leurs obligations durant la période de dépression actuelle, et dont le crédit offre des garanties suffisantes, ont droit de compter sur la coopération des banques, qui ne leur faisait pas défaut aux jours de prospérité.

Le patriotisme a ses devoirs dans l'arène financière comme sur les champs de bataille. Pendant que nos braves volontaires risquent leur vie pour la défense de l'Empire, à tous les sujets britanniques et à toutes leurs institutions incombe la tâche de contribuer, chacun dans sa sphère et selon ses moyens, au soutien de l'effort national.

POUR PRODUIRE PLUS

Nous lisons dans la *Patrie* l'excellent article suivant :

Avant de s'embarquer pour l'Angleterre, sir Robert Borden a fait décréter par le conseil des ministres la création d'une commission extraordinaire qui recherchera, dans le domaine de l'immigration, de l'agriculture, de nos moyens de transport, des capitaux disponibles et des marchés domestique et étranger, les moyens d'action qui pourraient tendre à augmenter la production nationale, principalement la production agricole, en vue de compenser la répercussion défavorable de la guerre sur les conditions économiques.

Les membres de la nouvelle commission sont choisis, quoique le gouvernement se réserve de ne les faire connaître que plus tard au public.

On entrevoit aisément l'importance de la tâche que les nouveaux commissaires sont chargés d'accomplir. C'est une tâche si vaste et qui promet de si heureux résultats que nous ne doutons pas, quoique rien dans le communiqué officiel nous éclaire sur ce point, que la commission sera permanente, comme l'est devenue la commission de conservation.

Tandis que celle-ci aura la garde de nos ressources, afin que nous ne les dissipions point, celle-là nous indiquera sans cesse de nouveaux moyens de les exploiter plus intelligemment afin d'en tirer un meilleur rendement.

Pour l'une comme pour l'autre commission, le travail en perspective est illimité. C'est elles qui, en dirigeant nos efforts, accélèreront le développement de notre pays jusqu'au plein épanouissement de ses richesses et de ses forces latentes.

Nous félicitons le premier-ministre de son initiative. Nous ne le félicitons pas moins des simples mais si pratiques instructions qu'il a élaborées pour guider les premières activités de la commission. Elle ne devra pas chercher midi à quatorze heures et s'égarer dans le domaine purement théorique ou technique. Sir Robert Borden lui recommande d'aller droit au but, de chercher des moyens d'accroître notre production agricole par les moyens connus mais jusqu'ici trop négligés : expansion graduelle des superficies en culture, propagande pour attirer une immigration d'agriculteurs, encouragement aux cultivateurs en coopérant à leur succès, multiplication des marchés, protection aux agriculteurs en ce qui concerne la vente de leurs produits, et enfin, amélioration persistante des méthodes de culture.

En se plaçant tout de suite dans ce domaine pratique, la nouvelle commission fera dès le début un travail fécond.

LES GRANDES HEURES

Jeanne d'Arc

A aucune minute des siècles révolus—depuis que son nom de litanie, clair et séraphique, rayonne dans l'immortalité—Jeanne d'Arc n'a été aussi intimement mêlée qu'aujourd'hui à la trame de notre histoire. Elle en est la broderie merveilleuse et sacrée, l'incomparable orfroi. Elle fait partie étroite et puissante de notre vie nationale dans tout ce que celle-ci comporte de splendide et de nécessaire. Nous la sentons à la tête de nos destinées et commandant notre avenir. A mesure qu'elle grandissait, elle devenait plus accessible, plus familière à nos cœurs. Au lieu de la rendre lointaine, son immense gloire l'a rapprochée, et le ciel qu'elle habite a l'air d'être plus près.

C'est demain sa fête. Jamais elle n'aura été célébrée avec un aussi beau frémissement.

Il nous apparaît tout à coup, dans une illumination surnaturelle, que Jeanne d'Arc est la Protectrice indispensable et sainte, vers laquelle doivent se tourner en ce moment de confiante angoisse nos regards et nos pensées. Sa vie et sa mort, son rôle, sa raison d'être, tout ce qui vient d'elle et qui continue d'en sortir s'explique et se montre, acquiert une précision et une force définitives. Nous suivons à l'œil nu le chemin de son héroïque blancheur, la voie lactée qu'elle a tracée pour toujours au-dessus de nous dans le limpide azur de France. Mieux qu'aux instants de quiétude et de paix nous comprenons le sens de la divine épopée, et nous marchons dans son sillage. Si radieuse en effet que fût jusqu'ici la figure de Jeanne, on peut dire qu'elle a progressé et qu'elle est entrée cette année dans sa plénitude de gloire. La guerre achève vraiment de la canoniser !

Mais tandis qu'elle gagne ainsi sa souveraine expression et se nimbe avec plus d'éclat, elle daigne cependant descendre des bastilles de son apothéose et se mêler à nos luttes terrestres. Son émouvante humanité, l'harmonie grandiose et simple de tous ses actes nous frappe et nous retient d'une façon plus saisissante. La gigantesque partie où se joue actuellement le sort "du doux royaume" donne à la conduite de la Pucelle toute son importance, préparatoire et décisive.

Le miracle s'affirme en se développant. Il nous semble que nous approchons du second but qu'elle se proposait et dont son passage ici-bas n'avait été que la fixation lointaine.

Tout ce qui arrive la rappelle et nous la rend présente. Ses gestes, ses mots sont contemporains. Elle est d'une sublime actualité.

Quand je réfléchis qu'elle est née exprès, dans la vallée *de la Meuse*, sur les confins de *la Champagne et de la Lorraine*, je tressaille en entendant des sons devenus d'autant plus chers qu'ils sont d'autant plus douloureux. La reconnaissance qu'elle inspire se décuple si j'observe que tout ce que nous voyons et souffrons, elle l'a souffert et enduré ! Pas une de nos "grand'pitiés" dont elle n'ait eu l'épreuve. Ce n'est pas une sainte inexpérimentée, ayant vécue dans une tour d'ivoire. Elle a pratiqué notre infortune. Elle n'ignore rien de nos magnifiques et durs travaux. A chaque seconde nous pouvons l'invoquer, la prendre à témoin, elle accourt aussitôt et participe à la peine, à l'honneur, sans que nous ayons besoin de la renseigner.

Elle sait.

Bergère, elle a déjà des jupes rouges, de la même couleur que le pantalon de nos soldats. Elle sait, comme le plus humble de nos paysans, ce que c'est que la terre, les parents, les troupeaux, les toits de village. Elle a vécu sous le chaume avant d'aller dans les palais, et partout elle était à sa place et "chez elle."

Ainsi que les petites filles de Belgique et de nos provinces envahies, elle a su, enfant, ce que c'était que de fuir et que de retrouver au retour la maison consumée.

Elle a fait la guerre.

Elle en connaît les horreurs et les dévastations. Dès l'âge de neuf ans elle a vu revenir les garçons des rencontres avec l'ennemi.

Elle a porté l'armature; elle sait ce que c'est qu'une lance, une hache, une épée.

Elle sait ce que c'est que de dormir à même le sol, sans quitter ses vêtements, que de traverser les lignes, faire étape, marcher la nuit, manger au revers du fossé, fourbir une arme et boire aux fontaines.

Elle sait ce que c'est que la noble et rude existence des soldats. Elle a maintes fois retiré son casque pour essuyer son front en sueur. Elle a souvent caressé, à l'ombre d'un mur, son cheval inquiet qui de loin hennissait à la Loire comme à présent celui de Joffre au Rhin.

Elle sait la tranchée, les assauts, les plaintes, les hurlements de la bataille, et aussi la patience, les longues attentes, la résignation.

Elle a su ce que c'était que la boue, le chaud, le froid, "le sang de nos gens qui coule par terre."

Elle a su les cloches joyeuses et les tocsins, les *Te Deum* et les *Miserere*, les clameurs de l'épouvante et les cris de la victoire...

Elle sait ce que c'est que le poids de la conquête et l'allégresse de la délivrance. A elle aussi, comme aux premiers libérateurs de l'Alsace, on a jeté des fleurs.

Elle sait ce que c'est que d'avoir, dans l'étrier, les pieds chaussés de baisers à l'entrée d'une ville "qu'on désassiège."

Le jour où on lui donna son étendard "qu'elle aimait quarante fois plus que son épée," elle eût l'éblouissante perception de la remise des drapeaux.

Elle sait ce que c'est que de franchir des fleuves aux ponts rompus, et que de voir un ciel rougi.

Elle sait ce que c'est que de pâtir, de vouloir, d'espérer, de croire, d'entendre la messe en plein air et de communier dans les bois, pendant que sonne la trompette—ou qu'un oiseau chante—à l'Elévation !

Elle sait ce que c'est que la captivité, les interrogatoires, les arrêts suprêmes, la mort...

Elle a porté l'habit de la paysanne, et la cuirasse du guerrier, et elle a revêtu, pour le grand départ une dalmatique de flammes.

La dernière étincelle de son bûcher monta toute droite et devint une étoile.

C'est elle, cette étoile, qui, depuis près de cinq cents ans, repère à nos yeux la vierge lorraine quand nous levons la tête vers les positions où désormais elle tient ses quartiers. Car sa gloire si bien acquise ne la désintéresse pas de nos efforts. Jeanne les inspire. Elle est auprès du Chef de toutes choses notre aide de camp. Elle reste avec nos armées en liaison suivie, et même là-bas sur les versants de paix où tous les arbres sont miraculeux... comme à Vaucouleurs sous le chêne aux Fées, elle entend des voix ! Mais plus les mêmes !

Quand elle était sur la terre les calmes voix qui lui parlaient venaient des cieux. A présent qu'elle est aux cieux les voix haletantes qui vont la chercher sont celles de la Terre. Et ce sont les nôtres, les voix des soldats, des blessés, des femmes, des enfants, toutes les voix humaines de chez nous qui s'empressent à l'assaillir, pour enlever sa miséricorde. Elle écoute, elle souffre, elle pleure, et se donne tout entière à nous exaucer. Etablie à jamais dans l'immuable vérité de son ancienne mission, elle en veut maintenant une autre. Elle s'y attache comme à un devoir et la réclame comme un droit... Elle l'obtient. Et voici qu'elle s'apprête à l'accomplir.

Elle est chargée de sauver la France une seconde fois.

C'est sa destination. Elle est vouée à cela. Elle abaisse donc de nouveau son innocente épée qui fait lever à bras tendus toutes les nôtres, et elle nous redit toutes les mêmes consignes, les mêmes commandements que lui dicta l'Esprit-Saint.

Toutes ses paroles d'hier s'appliquent à aujourd'hui.

Elle a dit : "Quand j'aurais eu cent pères et mères je serais partie."

Elle a dit : "J'irai ! Dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux !"

Elle a dit : "Plutôt maintenant que demain. Plutôt demain qu'après."

Elle a dit : "Il faut bien besogner cette année, car il y a beaucoup à faire."

Et enfin : "Il n'y a pas de paix possible si ce n'est par le bout de la lance."

... ...

Ecoutons, nous aussi, suivons en descendant vers les marches de Lorraine, cette Voix, cette Voix continuelle de notre Libératrice, qui va devant nous et qui nous précédait déjà dans le passé.

Les miracles en France durent plus longtemps qu'ailleurs. L'histoire de Jeanne d'Arc n'est pas finie.

HENRI LAVEDAN,
de l'Académie française.

Le Sang des Blesses

Blessés, mes frères, mes enfants,
Je voudrais vous dire des choses,
Comme on en dit aux triomphants
Par les grands soirs d'apothéoses ;

Je voudrais m'en venir vers vous
Les bras chargés de palmes vertes
Et vous dire : "Prenez-en tous,
Par la France elles sont offertes."

Je voudrais pleurer doucement
Sur votre chair endolorie,
Etancher votre sang, gaiement
Versé pour la mère-patrie ;

Et de me sentir impuissant
A soulager, un peu, vos peines,
Je m'épuise de tout ce sang
Qui coule de vos jeunes veines !

Puis, tout en vous rimant ces vers,
Je vous jalouse en ma nuit noire,
O sublimes enfants couverts
De sang, de poussière... et de gloire !

O vous, dont nos petits-neveux,
Se sentant comme d'orgueil ivres,
Apprendront les noms glorieux
En les épelant dans les livres !

O vous, dont les siècles diront
Que, narguant fatigue et souffrance,
Vous avez en couvrant son "front"
Sauvé le coeur de votre France !

O vous qui venez de verser,
—Victimes propitiatoires,—
Le sang, qui seul, doit arroser
Les palmes des justes victoires,

Ce sang qu'il "faut" pour le salut
Des peuples sur qui la Mort plane...,
Tout comme autrefois il "fallut"
Celui d'un Christ et d'une Jeanne !

THÉODORE BOTREL.

LA GUERRE

Paris, 1er.—Combat d'artillerie au nord d'Arras et sur les rives de l'Yser. Dans l'Argonne, les Allemands s'emparent d'un point disputé. Bombardement au nord de Verdun.

* * *

L'armée austro-allemande avance toujours en Galicie.

* * *

Les Alliés prennent 1,000 verges de terrain dans les Dardanelles..

* * *

Paris, 2.—Canonnade au nord d'Arras, et sur l'Aisne. Au Four de Paris les Français reprennent le terrain perdu le 30 juin, et 200 verges de plus.

L'ennemi est aussi repoussé dans les Vosges.

* * *

La poussée austro-allemande en Galicie, prend de plus en plus de force.

* * *

Les Alliés auraient pris la place fortifiée de Krithia, en Gallipoli.

* * *

Rome.—Les Italiens avancent méthodiquement en Autriche.

* * *

Paris, 3.—Duels d'artillerie depuis l'Yser à l'Argonne. Les Allemands font une attaque impétueuse dans les Vosges, s'emparent de quelques points, d'où ils sont ensuite repoussés par les Français.

* * *

Dans les Dardanelles les troupes anglaises repoussent les troupes turques et s'emparent d'une redoute importante.

* * *

Petrograd.—On croit que l'avance des Allemands en Galicie est à peu près finie; cette marche en avant coûte cher à l'ennemi en vies et matériel de guerre.

* * *

Cinq vaisseaux anglais sont torpillés et coulés bas depuis trois jours par les sous-marins allemands.

* * *

Paris, 5.—Combat d'artillerie dans la région de Nieuport, en Belgique, et au nord d'Arras; à ce dernier endroit les Allemands attaquent en masses serrées et font de lourdes pertes. Sur la Meuse et dans les Vosges la journée est tranquille.

* * *

L'armée austro-allemande avance 5 milles par jour en Galicie. Il y a bataille en Pologne.

* * *

New-York, 5.—Un ami de l'Allemagne tire deux coups de pistolet sur J. P. Morgan, agent financier de l'Angleterre aux Etats-Unis; il voulait aussi faire sauter le Capitole à Washington.

* * *

Les Russes coulent un vaisseau de guerre allemand dans la Baltique.

* * *

Les Italiens réclament du progrès dans le Trentin-Trieste serait dans la panique.

* * *

New-York, 5.—Frank Holt, qui a tiré deux coups de pistolet sur J. P. Morgan, l'agent financier du gouvernement anglais aux Etats-Unis, qui, en plus, devait s'emparer de la femme et des enfants de Morgan et les tenir en otage, afin de forcer Morgan à supprimer l'envoi de munitions en Angleterre; qui devait, enfin, faire sauter le Capitole à Washington, ce Frank Holt est un Allemand et s'appelle de son vrai nom Erick Muenter. Morgan ne mourra pas et les Américains vont continuer à faire de l'argent en vendant pour des millions de piastres de munitions à l'Angleterre.

* * *

Paris, 6.—Journée relativement calme; pas de combat d'infanterie, dit le bulletin français. L'ennemi manœuvre avec une certaine activité à certains points entre la Meuse et la Moselle.

* * *

L'armée anglo-française des Dardanelles, commandée par le général Hamilton, a repoussé une attaque des Turcs entre juin le 28 et juillet le 2. Les Turcs ont perdu 20,000. L'armée russe et les armées austro-allemandes toujours aux prises en Galicie.

* * *

Paris, 7.—Les Allemands bombardent Arras, et en particulier la cathédrale, avec des obus incendiaires.

Sur les hauteurs de la Meuse les Français reprennent une position qui leur avait été enlevée le 27 juin; les Allemands font une contre-attaque qui leur coûte bien des hommes et qui est repoussée.

Combats d'artillerie en diverses parties des Vosges.

* * *

Les Russes ont arrêté l'offensive de l'armée austro-allemande en Galicie.

* * *

Le gouvernement britannique s'empare du commerce des liqueurs dans les districts d'Angleterre où l'on fabrique des armes et des munitions.

LA FRANCE INDUSTRIELLE

(Du *Mail and Empire* de Toronto

En France, 77 pour cent des manufactures continuent à travailler comme d'habitude et emploient 65 pour cent de leur personnel ordinaire. C'est un record splendide pour un pays dont le territoire, le plus riche au point de vue industriel, est en partie envahi par l'ennemi.

LA PEAU DE L'OURS

Un ancien ministre du kaiser a expjosé, devant un rédacteur du *Lloyd's Weekly News*, les conditions de paix que l'Allemagne, toujours pressée de vendre la peau de l'ours, compte imposer aux alliés. Après deux ans de guerre, l'Allemagne dictera la paix à Londres. Les conditions comprendront le versement par les allés d'ndemnités dont le montant variera entre 100 et 150 milliards de francs :

L'Allemagne se fera céder les côtes de France; elle fera la police à Paris et à Londres au moyen de ses 40,000 dirigeables.

Elle forcera l'Angleterre à creuser sous la Manche un tunnel où passeront quatre voies ferrées et plusieurs pistes pour autos. Le tunnel sera gardé aux deux extrémités par des forces allemandes. Quant aux territoires de la Russie, ils iront à ses deux voisines: l'Allemagne et l'Autriche.

Naturellement, la Belgique sera allemande: elle payera une indemnité spéciale et abandonnera le Congo.

L'Angleterre sera oblgée de céder l'Egypte à la Turquie et les Indes à l'Allemagne.

La France perdra l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Belfort sera annexé à l'Alsace-Lorraine.

Le canal de Suez ira à la Turquie.

La Serbie sera annexée par l'Autriche, et la Bessarabie reviendra à la Roumanie.

Rien que ça !

Jeudi, 1er juillet, il y a eu excursions un peu partout dans la province. La plus patronnée de ces excursions a été celle du camp de Sewell. Des centaines de personnes ont été voir évoluer les militaires.

La Bibliothèque de l'Université de Louvain

Par LEON VAN DER ESSEN, Litt.D., Professeur d'Histoire à l'Université de Louvain

(Suite et fin)

Tout aussi précieux que la collection des incunables était un ensemble unique de *Jesuitica*, publications émanant de ou relatives aux Jésuites tant des Pays-Bas que des diverses contrées de l'Europe. Elles provenaient des achats faits à la fin du XVIIIe siècle par Jean-François Van de Velde. Il en existait un catalogue soigneusement dressé. De plus, une collection de *Jansenistica*, ou publications relatives au jansénisme doit ici être mise hors de pair. Le rôle joué par l'Université de Louvain dans l'histoire du jansénisme explique suffisamment et l'importance et le caractère complet de cette collection.

Enfin, on avait découvert tout récemment une collection de pamphlets politiques de l'époque de la Guerre de Trente Ans et de l'invasion française en Belgique du temps de Louis XIV : l'expérience m'a appris qu'il y avait là plusieurs exemplaires uniques de la littérature polémique du XVIIe siècle, et notamment des traités du genre du *Mars Gallicus* de Jansénius.

La collection des manuscrits de la bibliothèque contenait aussi des trésors : elle comptait plus de 950 manuscrits. Il y avait là plusieurs manuscrits du XIIe siècle, montrant des exemplaires typiques de la belle écriture post-caroline, des vies de Saints — dont le texte fut, heureusement, publié — des psautiers, des livres d'heures et des manuels liturgiques du XIIIe, XIVe, et XVe siècle. Plusieurs de ces codices contenaient de magnifiques enluminures et des miniatures en pleine page. La partie la plus importante peut-être des manuscrits était constituée par une partie des anciennes archives de l'Université.

Ces archives de l'Université de Louvain ont eu une histoire mouvementée. Déjà en 1445 l'Université prend des mesures adéquates pour la conservation de ces archives : une amende frappait ceux qui détenaient chez eux des lettres adressées au *studium*. Pour pouvoir consulter ces documents, il fallait une permission spéciale de l'autorité et la présence de témoins délégués par elle. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les documents concernant *l'Alma Mater* sont nombreux et conservés avec soin aux halles universitaires. Les catalogues qui en furent alors dressées nous sont parvenus en partie. Lors de l'invasion française en 1794, Jean-François Van de Velde réussit à soustraire une partie de ces archives à la confiscation ordonnée par les commissaires de la République. La partie des archives confisquée par les Français se trouve maintenant aux archives générales du royaume à Bruxelles. Celle que Van de Velde réussit à sauver en 1794-1795 revint plus tard à Louvain et forma, avec des acquisitions faites depuis lors en diverses mortuaires, une bonne partie de la collection des manuscrits de la bibliothèque de Louvain. On y trouvait notamment plusieurs listes d'immatriculation, une partie des actes de la faculté des arts et de celle de médecine, une collection de certificats délivrés à des étudiants qui s'illustèrent plus tard dans la science, des actes de procès soutenus par l'Université à propos de nominations aux bénéfices, un nombre considérable de pièces se rapportant aux privilèges de l'Université, enfin plusieurs manuscrits de cours et d'ouvrages rédigés par des professeurs célèbres de l'ancienne *Alma Mater*. Récemment, j'avais moi-même retrouvé une partie des papiers de Jean-François Van de Velde, dernier président du Collège du Saint-Esprit, et ces documents jetaient une lumière nouvelle sur l'histoire de l'Université à l'époque de la révolution française. Enfin, tous les visiteurs de la bibliothèque connaissaient le fameux manuscrit olographe de Thomas à Kempris, et l'exemplaire sur vélin du fameux ouvrage d'André Vésale "De humani corporis fabrica" qui fut offert à la bibliothèque par Charles Quint lui-même. En 1909, lorsque l'Université fêta le soixante-quinzième anniversaire de sa réorganisation, l'évêque de Bois-le-Duc avait gracieusement remis à l'Université la bulle de fondation originale, délivrée par le pape Martin V en 1425, et qui était conservée depuis l'époque de Napoléon au grand Séminaire de Haren (Brabant Septentrional). N'oublions pas de signaler ici que l'unique manuscrit d'un *concerto* composé par le grand

(A suivre à la 3ème page)

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Combined School and Teacher's Residence, Cote Reserve, Kamsack, Sask., seront reçues jusqu'à midi le 22ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux des postes à Yorkton, Sask., Canora, Sask., Melville, Sask., Kamsack, Sask., aussi aux bureaux des sauvages, et à l'agent des sauvages, M. W. G. Blewett, à Kamsack, Sask., aussi en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale dé la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de décembre 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.

Ottawa, 12 juin 1915. 34-35

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants :—Chez

W. G. LANG, Pharmacien
115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR
DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Combined School and Teacher's Residence, on the Indian Reserve, at Fairford, Man.," seront reçues jusqu'à midi le 15ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus au bureau de poste à Fairford, Man., aussi aux bureaux des sauvages, au Portage la Prairie et à Winnipeg, au bureau de l'inspecteur S. J. Jackson, Stonewall, Man., aussi en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de décembre 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.

Ottawa, 12 juin, 1915. 34-35

La Bibliothèque de l'Université de Louvain

(Suite de la 2ème Page)

pianiste De Greef, professeur au conservatoire royal de Bruxelles, se trouvait déposé aussi à la bibliothèque de Louvain.

En dehors des livres et des manuscrits, la bibliothèque de l'Université de Louvain possédait encore d'autres trésors. Dans la belle salle réservée aux livres d'histoire, se trouvaient diverses armoires contenant des *curiosa*, des raretés et des souvenirs de l'Université. On y voyait notamment une collection sigillographique intéressante, une collection numismatique de très grande valeur pour l'histoire de l'Université, un ensemble assez complet d'anciennes reliures en cuir, des mappemondes et des globes géographiques de l'époque de Mercator, un exemplaire de la reproduction du fameux *Breviarium Grimani*. Enfin, l'on y conservait aussi une collection de signatures autographes d'illustres visiteurs de la bibliothèque : on y trouvait des noms comme ceux de Victor Hugo et d'autres princes de la littérature.

Dans la salle de lecture réservée au public se trouvait un véritable musée historique, constitué par les portraits contemporains des plus illustres professeurs de l'Université, du plus grand intérêt pour l'histoire des Pays-Bas. On y voyait des portraits du grand humaniste Juste-Lipse, d'Erasme, d'Ericius Guteanus, de Jansenius, de Vésale. Dans la salle de lecture, débouchait l'accès à la salle des promotions. C'est dans cette salle que, depuis 1834, l'on conférait les doctorats solennels et que les réunions académiques avaient lieu avec toute la splendeur des temps anciens.

Les salles réservées à la bibliothèque formaient l'étage de l'ancienne Halle aux Draps. Au rez-de-chaussée, l'on avait installé, de temps immémorial, les auditoires de théologie et de droit. Mais, depuis deux ans, ces auditoires avaient été transportés au nouvel institut de Spoelbergh. Dès lors, toutes les salles du rez-de-chaussée des halles furent destinées à la bibliothèque. En restaurant ces salles, on découvrit, en dessous de la couche de plâtre qui les recouvrait depuis le XVIIe siècle, d'anciennes sculptures et des colonnes appartenant aux halles primitives de 1317. Dans l'une de ces salles, connue comme la place de réunion du sénat académique, se trouvait un magnifique portrait contemporain du pape Adrien VI, ancien professeur de Louvain et fondateur du Collège du Pape. Ce portrait a été reproduit dans l'ouvrage récemment publié à Rome par le comte Pasolini sous le titre *Adriano VI.*

Depuis le moment où, le 26 août 1914, la bibliothèque s'effondra dans le brasier allumé dans l'ancienne halle, ces manuscrits, ces livres, ces tableaux, ces collections ont péri ou disparu. En quelques heures les soldats allemands ont brutalement anéanti ces trésors qui n'étaient pas seulement le patrimoine de Louvain et de la Belgique, mais de tout l'univers civilisé. Ce qu'on trouve maintenant dans les rues adjacentes à la bibliothèque et parmi tous les débris et les ruines au-dessus desquels l'on peut difficilement grimper, ce ne sont que des feuillets de livres et de manuscrits, à demi consumés par le feu. Des halles, qui comprenaient la salle des promotions, la bibliothèque, le local où l'on gardait les toges des professeurs, les salles de réunion des facultés, le cabinet du recteur, le bureau du vice-recteur et celui de l'archiviste, il ne reste plus que des colonnes solitaires et noicies par le feu, des amas de pirres et de briques, des poutres à moitié consumées, des murs et des pans de murs, branlants et menaçant de s'abattre.

Les Vandales qui ont commis ce forfait n'ont pas compris la leçon léguée par les siècles et qui s'étalait en inscription sur les murs du vieux bâtiment : *Sapientia aedificavit sibi domum.*

Il sera peut-être intéressant de communiquer, en terminant, le fait que j'ai pu sauver, en quittant Louvain, et cela par suite du hasard, le manuscrit 906. Je l'avais chez moi en consultation : il contient la correspondance officielle de l'université depuis 1583 jusque 1637 environ. C'est peut-être là tout ce qui reste en ce moment des magnifiques trésors de la bibliothèque de l'Université de Louvain.

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

M. V. R. Ogier a acheté la boucherie de M. A. Gillet et en prenait possession jeudi de la semaine dernière.

—M. J. N. Roy, débarquait du "Muskeg" samedi, revenant de Port Nelson.

—M. Pt. Arthur Smith était en visite chez ses parents, la semaine dernière, avant son départ pour les champs de bataille d'Europe.

—MM. O. Landry et J. N. Poirier sont partis la semaine dernière pour aller construire sur les terrains qu'ils se sont choisis sur la rivière Carotte.

—Sa Grandeur Monseigneur Charlebois, descendait du train samedi, revenant d'un long voyage de trois mois, qu'il a fait dans les différentes parties de la Province de Québec. M. l'abbé Norbert Jutras, curé de Letellier, Man., l'accompagnait. Un grand nombre de catholiques s'étaient rendus à la station pour être présents à l'arrivée de Monseigneur. Les enfants catholiques, sous la direction de leurs institutrices, Mlles E. Bayer et A. Keroack, s'étaient aussi rendus à la station pour souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur. Les petites filles habillées de blanc avaient des bouquets de fleurs et les petits garçons tenaient en main de petits drapeaux du Sacré-Cœur. Cet ensemble donnait un air de fête démontrant par là la joie qu'ils avaient de revoir celui qui est le meilleur des pères pour toutes les âmes qu'ils a en soin. M. J. Sinclair avait généreusement offert son automobile pour conduire Sa Grandeur à l'évêché. Dans l'après-midi les enfants de l'école bilingue présentèrent une adresse de bienvenue.

—La Société Saint-Jean-Baptiste célébrait la fête de son patron d'une manière simple et modeste. Les membres avaient été invités à participer à la Sainte Communion à la messe de huit heures, et, malgré une pluie battante au-dessus d'une douzaine de membres s'approchèrent de la Sainte Table. La grand'messe du dimanche fut recommandée par la Société. Sa Grandeur Monseigneur Charlebois officiait à la messe pontificale, assisté de M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, Man., du Rév Père Thomas, missionnaire à Cumberland et du Rév Père Gérard. La messe du 2nd Ton de Dumont, harmonisée à quatre parties, fut chantée, accompagnée à l'orgue par Sœur Senné et par M. Jos. Laplante, comme violoniste. La forte pluie que nous avons eue empêcha un grand nombre de fidèles d'assister à cette belle cérémonie. M. l'abbé Jutras donna un fort beau sermon de circonstance sur la vie de Saint-Jean-Baptiste.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

La parade d'inauguration de la "Semaine Patriotique" à Winnipeg a eu un gros succès. La longue file de chariots garnis de manières variées a donné une exhibition assez complète de ce que Winnipeg peut produire. Parmi les chariots mentionnons surtout le *navire de guerre* préparé par le département de la *"Lumière et du Pouvoir"* de la ville. Cette semaine la foule s'empresse sur les terrains de l'exhibition où le programme d'attractions est très étendu.

M. E. Sumner, de Saskatoon, est à Saint-Boniface, en visite chez son beau-père, l'Hon. juge Prud'homme; madame Sumner l'avait précédé de quelques jours.

Le club des bicyclistes belges a fait un pique-nique annuel lundi dernier sur la prairie du chemin Springfield. Il y eut d'abord parade des bicyclistes depuis le Club Belge, puis marche, avec drapeaux déployés, vers le terrain du pique-nique. Des tentes de rafraîchissements avaient été installées par les soins d'un comité excellent composé de MM. Prosper Gevaert, T. Ellander, A. Vandendrissche, T. waut, Charles Menu, A. Vanels-Bookstael, N. Pirotton, A. Vandevelde, A. Tanghe, C. Banbecelaere, A. Decaigny et J. Venekier. Il y eut course et jeux athlétiques de toutes sortes. La Fanfare de la Cité de Saint-Boniface dirigée par M. Piroton, a fait une excellente musique. La foule a été nombreuse.

M. Morley Donaldson, vice-président et gérant du Grand Tronc Pacifique, est de retour des provinces de l'Est. Il dit que d'un océan à l'autre la récolte sera bonne et les affaires ont une tendance visible à s'améliorer.

Le gouvernement fédéral vient de prendre sous son contrôle les usines construites à Transcona par la Commission du Transcontinental. Ce sera les employés du Grand Tronc Pacifique qui surveilleront l'ouvrage jusqu'à ce que le gouvernement nomme ses propres fonctionnaires, ce qui ne tardera pas.

Mesdemoiselles Brault, filles de M. P. Brault, rue Langevin, sont parties pour un séjour de quelques semaines à Detroit Lake.

M. D. A. Thomas, agent récemment nommé par le gouvernement anglais pour l'achat de munitions de guerre en Amérique, vient d'arriver à New-York. Il va passer immédiatement au Canada et nos usines recevront des commandes encore plus importantes que celles qu'elles ont reçues depuis quelques mois.

M. Georges Bury, vice-président du C.P.R., est arrivé de Montréal hier en tournée d'inspection dans l'ouest.

Les marchands de détail de la province sont en convention à Winnipeg. Les marchands s'attendent à une reprise sérieuse des affaires d'ici à quelques semaines. Il n'y a pas de doute que la récolte va mettre de l'argent dans les poches des cultvateuris avant deux mois, et les marchands de campagne en ressentiront immédiatement les effets bienfaisants.

Le club de base-ball de Saint-Boniface continue à se distinguer.

Le niveau de la rivière Rouge est très élevé dans le moment. Les pluies récentes ont produit cette crue de l'eau.

Huit personnes ont été tuées et cent soixante-dix-sept ont été blessées dimanche, 4 juillet, aux Etats-Unis. On sait que chaque année la célébration de la fête d'Indépendance amène de semblable résultats. Les pétards et les pièces pyrotechniques ont causé des dommages au montant de $66,-550.00. L'année dernière cet item n'avait coûté que $57,509 !

IN MEMORIAM

A une assemblée de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par le frère Vice-chef Ranger, appuyé par le frère Trésorier, qu'il soit résolu :

1. Que la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, prend humblement et de tout cœur, part au grand deuil qui vient de couvrir l'Archidiocèse de Saint-Boniface, aussi bien que toute l'Eglise Catholique Canadienne, dans la mort de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

2. Que copie de cette résolution soit inscrite dans les journaux le *Manitoba* et la *Liberté* et soit transmise à Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, administrateur de l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

J. A. PRENDERGAST,
Sec.-Archiviste.

ORDINATION

Dimanche matin, à huit heures, dans la chapelle du collège de Saint-Boniface, Sa Grandeur Mgr Béliveau a conféré le sacrement de la prêtrise au révérend Père Alfred Bernier, S.J., fils de madame T. A. Bernier, de cette ville. L'évêque ordonnateur avait comme assistants le R.P. Magnan, O.M.I., supérieur du Juniorat des RR. PP. Oblats à Saint-Boniface et M. l'abbé Prud'homme. Le nouveau prêtre avait comme parrain sacerdotal, son frère M. l'abbé Auguste Bernier, de Vegreville, Alberta ; M. l'abbé Jacques Bertrand agissait comme maître de cérémonies.

Dans la chapelle on remarquait Mgr Dugas, protonotaire apostolique, le R. P. Gagnieur, S.J., recteur du collège; le R.P. Gravel, S.J., préfet des Etudes. La mère de l'ordonpé, madame T. A. Bernier, et la famille, étaient présents; nommons en particulier la révérende Sœur Marie Mathilde, de la Congrégation des SS. NN. de Jésus-Marie, d'Oakland, Californie, et le révérende Sœur Bernier, de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Boniface, tantes du R. P. Bernier; la révérende Sœur Marie de l'Assomption, sa sœur; la révérende Sœur Marie Laurent, supérieur de l'Académie St-Joseph, la révérende Sœur Dudemaine, de la Congrégation des Sœurs Grises, de Saint-Boniface. Malgré l'heure matinale un bon nombre d'amis ont bien voulu assister à l'office.

A midi, madame Bernier offrait à dîner à son fils, à sa résidence, 147 avenue Provencher. Sa Grandeur Mgr Béliveau et Mgr Dugas ont daigné prendre part à cette réunion. Le gâteau de circonstance avait été gracieusement offert par les RR. SS. Grises—c'était un chef-d'œuvre du genre, symbolique et artistique à la fois.

Le R. P. Bernier a célébré sa première messe dans la chapelle du collège le lendemain matin à 7 heures, devant les membres de sa famille et quelques amis, qui tous ont fait la sainte communion. Une pieuse musique, instrumentale et vocale, fut faite avec une grande bienveillance par M. C. W. Raymond, M. l'abbé Jacques Bertrand, M. A. Manny, M. St-Jacques, M. Ed. Poulain, M. L. P. Gagnon, M. Pépin et M. F. Deniset. MM. Raymond et Manny ont même dû se priver d'un voyage à leur campement d'été pour rassembler cette chorale d'amis.

Les révérends Pères Jésutes retinrent la famille du nouveau prêtre à déjeûner.

Mardi matin, le R.P. Bernier a été invité à célébrer la messe à l'Hospice Taché, chez les RR. SS. Grises; et ce matin, à l'Académie St-Joseph, chez les RR. SS. des SS. NN. de Jésus-Marie. Aux deux institutions il y eut musique et chant pendant la messe; et l'on voulut bien faire partager à sa famille l'hospitalité très cordiale dont on entoura le nouveau prêtre.

Correspondance

Saint-Boniface, Man., 1 juillet 1915.

Monsieur le Rédacteur,
Le Manitoba,
Saint-Boniface.

Monsieur le Rédacteur,

La lecture de la lettre que vous a adressée le Comité de Surveillance des Intérêts Métis et que vous n'avez pas hésité à publier dans votre dernier numéro ne suggère-t-elle pas, entre autres, trois choses :

1. Que nous, Canadiens-français, ne sommes pas assez au courant de l'histoire de notre pays. Autrement des journaux tels que l'*Evénement* ne parleraient pas de la résistance très légale des Métis en 1869-70 en lui donnant le nom de Rébellion: ils hésiteraient même à donner ce nom à leur soulèvement forcé de 1885.

2. Que d'ores et déjà il devrait y avoir chez nous une organisation sérieuse en vue de faire reviser le procès de Riel et réhabiliter sa mémoire; et que ces soins ne devraient pas être laissés au xseuls Métis Français qui n'ont pas bénéficié plus que nous de la prévoyance de leur héros national.

3. Que chaque député de langue française dans les trois Provinces de l'Ouest devrait s'engager solennellement, avant de briguer nos suffrages, à se servir au moins une fois par session et ne serait-ce que pour une seule phrase, de sa langue maternelle dans les débats de la Chambre. Ceci afin de conserver à la langue française son caractère officiel tel qu'il lui a été assuré par Riel dans les pourparlers entre le Gouvernement Fédéral d'Ottawa et le Gouvernement Provisoire d'Assiniboine(futur Manitoba), et que sans cela une sorte de prescription finit par éteindre.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. H. DE TREMAUDAN.

AU FRONT

Cher Monsieur Gauvin,

Voici encore une lettre qui m'arrive du front. Elle intéresserait au moins nos frères d'armes, les Belges... si l'anecdote ci-dessous n'est pas connue d'eux.

Bien à vous,
ALB. DAYEN.

Du fond de ma tranchée, 11 juin 1915.

Bon et cher Oncle,

Merci de votre chèque. Voici, en récompense, deux historiettes qui vous amuseront :

Dès que les fiers et joyeux poilus de la tranchée eurent appris l'entrée en danse de notre sœur latine, ce fut un bravo général. Mais il importait que les Boches d'en face connussent aussitôt la nouvelle. A 23 hrs., la permission du lieutenant obtenue, je partis en rampant, suivi d'un dromadaire (il faut dire à vos lecteurs qui ne sont pas tenus de savoir cela, qu'un dromadaire n'est pas l'animal à une bosse bien connu de tous; mais un simple habitant de la Drôme, département illustré par son délicieux nougat et M. Loubet.—Note de la rédaction...) pour aller planter, à 50 mètres des tranchées Boches, une superbe pancarte, avec, en grosses lettres : "Boches, l'Italie a déclaré la guerre à votre vieux copain, le gaga couronné François-Joseph."

A la pointe du jour les Bavarois ont eu cela comme pousse-café. Nous pensions que notre pancarte allait être immédiatement fusillée. Il n'en fut rien, et tout le jour nous pûmes la voir, trempée de pluie, mais indemne de toute blessure, et le soir nous disions : ces boches-là ont dû "roupiller" tout le jour... Il est vrai que, depuis le matin, il tombait un vrai déluge. Le lendemain, dès l'aube, nous eûmes l'explication : à côté de notre pancarte s'en élevait une autre, avec ce seul mot, écrit en très pur français (horresco referens, mon oncle !....) M... e ! !

A l'autre histoire. Mais vous devez la connaître : puisqu'elle a fait le tour des mille kilomètres occupés par les Français, elle a dû aller en Amérique... Enfin, à tout hasard, la voici, et se nòn è vera è bene trovata. Lorsque le désormais illustre bourgmestre de Bruxelles Max fut mis en présence du général allemand, celui-ci lui demanda comment il entendait régler le paiement de l'indemnité. Max répondit par cette charade : "Mon premier et mon troisième sont des généraux français; mon second est une note de musique; mon tout représente ce que Bruxelles vous donnera."

L'officier boche, voyant dans la bonne humeur de Max un excellent présage pour l'avenir, se tourne vers ses jeunes officiers d'état-major : "Cherchez, Messieurs !"

Un seul trouva, sans doute il n'était pas allemand d'origine; c'était peut-être un de ces Français que la révocation de l'Edit de Nantes avait forcés de fuir en Allemagne et ailleurs : "Le premier général, fit-il, c'est Joffre; la note de musique est un la, le second général c'est Pau : j'offre la peau !..

Vous voyez la tête du général boche... fou de rage, il aurait immédiatement envoyé Max en prison.... Voilà du moins ce qu'on raconte dans les tranchées. Mais on dit aussi que ce sont les "business men" d'Angleterre qui ravitaillent l'Allemagne... je n'ose; nous n'osons pas le croire. Leur "business as usual" en ce cas serait tellement ignoble !... que faut-il en penser ?...

Au revoir, peut-être, mon cher oncle. Ici nous ne sommes jamais sûrs de la seconde qui suit. Jusqu'à maintenant nous pouvons nous estimer heureux : à 4 qui sommes sur le front, une seule blessure grave et deux citations à l'ordre du jour. En tous cas nous pourrons dire comme votre saint de préférence, le "Meyas Havdos" de St-Jean Chrysostome : "bonum certamen certavi"... mus !

Votre neveu qui vous aime,

J. B.

Caporal au Rt. des Zouaves et Tirailleurs Algériens.

Société de l'Aide aux Drapeaux

St-Boniface, Man.

Placements de la semaine : 59 hommes, 2 servantes, 1 bonne d'enfant.

Demande de travail : bonne d'enfant, hommes et femmes pour la ferme, femme à la journée.

Le Secrétaire,
OCTAVE RODTS.
Téléphone Main 2355.

LA TRIPLICE

Son origine et sa fin

La triplice est morte. L'Italie, qui virtuellement n'en faisait plus partie depuis sa déclaration de neutralité, l'a dénoncée le 4 mai, quelques jours avant d'entrer en guerre 1. contre l'Autriche et 2, si l'on en juge par le véhément discours du chancelier von Bethmann-Hollweg, contre l'Allemagne elle-même.

Qu'était-ce donc que cette triplice qui pendant si longtemps a menacé la paix de l'Europe? C'était un legs de Bismarck, une de ces machinations comme avait su en inventer le terrible chancelier pour qu'après sa mort l'œuvre infernale qu'il avait accomplie se perpétuât, pour que le militarisme allemand pût à l'heure voulue, recommencer l'ouvrage perfide dont la guerre de 1870 n'avait été que le début.

On trouve l'orgine de la triplice dans le rapprochement, en 1871, des deux empires du Centre. A cette époque, la Russie était unie à la Prusse par des liens d'amitié que refroidit la divergeance d'intérêts en Orient survenue entre le tsar et l'Autriche-Hongrie. A la fin de 1879, Bismarck ayant à choisir entre ces deux puissances prit résolument parti pour l'empire de François-Joseph et le traité d'alliance fut définitivement signé le 15 octobre 1879.

Mais, prévoyant que l'Autriche pourrait être amenée à lutter contre la Russie et que celle-ci chercherait fatalement dans la France une alliée d'autant plus spontanée que la volonté de reprendre l'Alsace-Lorrane lui tenait au cœur, le chancelier de fer voulut opposer un troisième pays à cette coalition qu'il sentait prochaine. et c'est ainsi qu'il entra en conversation avec l'Italie. Celle-ci, mécontente de la France à la suite de la conquête de la Tunisie, que Bismarck sut habilement exploiter en faveur de ses projets, écouta docilement les propositions de l'Allemagne dont le triple but était de s'assurer en cas de guerre une alliée utile contre la France, de supprimer le risque d'un rapprochement italo-russe et de garantir l'Autriche-Hongrie, en cas de guerre avec la Russie, contre une diversion italienne. C'est ainsi que fut fondée en 1882 la triple alliance, que renouvelèrent les traités de 1887, 1891, 1902 et 1912.

* * *

On n'avait jamais publié le texte de ces accords; mais l'Italie l'ayant invoqué pour justifier son attitude, sa divulgation a été décidée par l'Autriche-Hongrie, à la seule condition que l'Allemagne y donne son consentement. Déjà, nous avons la substance des principaux articles.

L'article 8, notamment dit bien qu'il ne se produira de "casus foederis" entre les trois contractants qu'au cas où l'un des deux sera attaqué par deux ou plusieurs puissances sans provocation de sa part. Et cela justifie pleinement l'attitude de neutre de l'Italie, au début de la guerre, puisque la provocation venait de l'Autriche et de l'Allemagne. L'article 7, dit que l'Italie et l'Autriche-Hongrie doivent maintenir le "statu quo" dans les Balkans et n'y peuvent rien changer sans accord préalable entre les contractants et sans que l'un n'obtienne des compensations pour les avantages que l'autre viendrait à s'octroyer. Et c'est cette clause que l'Autriche a violée en déclarant la guerre à la Serbie sans avoir consulté l'Italie et en refusant à celle-les compensations qu'elle exigeait.

Ainsi, la Triplice a vécu: c'est toute la politique de Bismarck qui s'effondre avec elle !

Pie X a maudit les auteurs de la guerre

Le *Gaulois* reproduit, d'après la *Stampa,* le très intéressant récit suivant :

La tombe de Pie X, de l'ancien curé de Tombolo, du bon prêtre vénitien qui, le premier, hissa le drapeau tricolore sur le campanile de ce vllage libéré des Autrichiens est, ces jours-ci, quotidiennement couverte de fleurs. Le défunt Pape, qui est considéré comme la première victime de la guerre, parlant, le 25 juillet, avec un évêque de Lombardie, lui disait, les larmes aux yeux, que tout espoir d'éviter le tragique conflit était perdu. Pie X ne s'était jamais fait d'illusion sur le résultat de son intervention près du gouvernement autrichien. Il n'espérait pas que sa parole de paix aurait aucun effet, car les cercles militaires autrichiens qui voulaient la guerre à tout prix auraient toujours eu le dernier mot. Néanmoins un léger fil d'espoir lui était resté; l'auguste vieillard pensait que son action directe sur le vieil empereur pouvait avoir quelque efficacité. Mais quand les dernières nouvelles lui eurent fait perdre toute illusion, son indignation n'eut plus de bornes.

Un incident très grave se produisit entre Pie X et le prince de Schœnburg-Hartenstein, ambassadeur d'Autriche près du Vatican, quand ce dernier lui demanda sa bénédiction pour les armées autrichiennes. Les paroles de Pie X en cette occasion furent très dures. Lui-même les a répétées, le visage en feu et les yeux gonflés de larmes, à un évêque de ses amis :

Je lui ai dit, dit le Pape, *que je me refusais à bénir l'empereur, et que même j'aurais dû maudire tous ceux qui avaient été la cause de cet immense fléau. Ma bénédiction ne peut aller qu'aux pauvres enfants qui, contraints par le devoir, vont aller se faire massacrer ; mais pour ceux qui les envoient, ils ont toute ma réprobation. Ah ! l'Autriche, nation catholique, nous a donné un bien triste spectacle. Ses gouvernants montrent qu'ils ont de l'Eglise une conception païenne et non chrétienne, en usant comme d'une force morale, quand elle les sert, et puis les méprisant le jour où il lui faut exercer son oeuvre de paix et d'amour. Sachez, Monseigneur, que mon nonce n'a pas pu approcher l'empereur et que ceux qui l'en ont empêché sont les mêmes qui, en ce moment, réclament ma bénédiction !*

Et les larmes coulaient abondantes sur les joues enflammées du vieux Pontife.

Quand Pie X mourut, François-Joseph, se souvenant du refus essuvé, n'envoya aucun télégramme de codoléances ! Le prince Schœnburg-Hartenstein se borna à présenter les condoléances de son souverain au cardinal camerlingue. Cette façon inusitée d'agir ne causa pas peu d'étonnement, d'autant que lors de la mort de Léon XIII et le lendemain de son décès, le 21 juillet 1903, François-Joseph avait expédié d'Ischl un long télégramme de condoléances.

UN POINT D'HISTOIRE

Guillaume est-il venu à Paris ?

Paris en 1914. Au mois d'août, il a raté son entrée; mais avant ! quand il n'en était encore qu'à la période hypocrite de son règne ? Voici ce qu'écrit à ce sujet M. Paul-Louis Hervier dans la *Nouvelle-Revue* :

"M. Stéphany, dans une de ses brochures, affirmait de la façon la plus catégorique, que le kaiser visita l'Exposition de 1900, à Paris. M. Stéphany donnait des précisions. Il avait expliquait-il, reçu ainsi que les commissaires spéciaux de Montreux-Vieux, Novéant, et d'Amanvilliers, des instructions détaillées sur les mesures à prendre au cas où Guillaume rentrerait par cette frontière.

Est-il venu à l'exposition de 1900 ? On assure qu'un jour de l'été, un ancien attaché militaire français en Allemagne longeait le boulevard de Courcelles, lorsque, non loin de la rue de Prony, il croisa un promeneur en qui il crut reconnaître Guillaume, qu'il avait approché très souvent à Berlin. Sa stupéfaction fut grande. L'officier, pour ne pas douter, passa devant le personnage mystérieux. Il n'y avait pas d'erreur possible. Le bras gauche atrophié était habilement dissimulé. Notre compatriote salua et Guillaume, après une minute d'hésitation, répondit à son salut. Intrigué, l'officier se rendit à l'Elysée et annonça l'extraordinaire nouvelle à M. Crozier, directeur du Protocole. La physionomie de M. Crosier marqua moins la surprise que l'inquiétude. M. Crozier pria l'ancien attaché d'être discret. L'ancien attaché ne fut que modérément bavard...

"Dernièrement, a paru, en Angleterre, un livre de mémoires dont la signature bien informée ne peut pas être taxée d'inventer de sensationnelles révélations. Ce qu'elle raconte, elle le dit sobrement, avec des explications satisfaisantes. Or, elle raconte qu'un jour, après des circonstances assez étranges, elle fut à même de feuilleter un album photographique des derniers déplacements accomplis par Guillaume.

"Certaines photographies avaient un intérêt considérable. Elles prouvaient bien des choses. Aussi, la dame favorisée les regarda-t-elle longuement. Soudain, elle ne put s'empêcher de jeter un cri de surprise. A la dernière page, une photo sans prétention d'un homme vêtu en civil semblait mettre le point final aux nombreux voyages du kaiser et cette photo était celle de Guillaume, au pied de l'Arc de Triomphe, à Paris.

"L'auteur des mémoires raconte qu'elle se hâta de questionner la personne qui lui montra l'album photographique, et elle obtint cette réponse :

" —C'est bien lui. Sa Majesté est allée à Paris plus d'une fois. Il n'y a aucune raison pour qu'elle n'y aille pas et ne s'y réjouisse d'une petite aventure incognito, si cela ne se sait pas officiellement."

Mais il y a tant de choses abominables qui se savent maintenant sur le compte du boucher de l'Allemagne !

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

On demande.—Une jeune fille, comme apprentie dans la fourrure. S'adresser à Antonio Gauthier, 207 rue Horace, Norwood, Saint-Boniface. 33 j.n.o.

Perdu.—Au pique-nique Belge, un bracelet. Prière de le rapporter, rue Notre-Dame, No. 182, contre récompense. 36

Cité de St. Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, en madriers, sur le côté nord de la rue Marion, de la rue Archibald jusqu'à l'intersection de la limite sud-est du Lot G avec la rue Marion, au coût approximatif de $242.00 (à moins qu'il n'en soit empêché par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de sept ans, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année, et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cette contsruction et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter cet ouvrage et à prélever les taxes spéciales de frontage en la manière ci-dessus mentionnée.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

Saint-Boniface, Man.,
le 7 juillet, 1915. 36

Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Office Building, File Hills Agency, Sask.," seront reçues jusqu'à midi le 15ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux de poste à Fort Qu'Appelle, Sask., Balcarres, Sask., Regina, Sask., Lileton, Sask., et au bureau de W. M. Graham, inspecteur, Balcarres, Sask., et en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de Novembre 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.

Ottawa, 12 juin 1915. 36

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Aimée Rita Elliott, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir son bill de divorce contre son mari, Dawson Whitla Elliott, de la dite Cité de Winnipeg, pour motifs d'adultère et abandon.

Daté dans la Cité de Winnipeg, province du Manitoba, ce 21ème jour d'Avril, A. D. 1915.

BONNAR, TRUEMAN, HOLLANDS & ROBINSON,
Solliciteurs pour l'Applicante,
502-504, Winnipeg Electric Railway Chambers, Winnipeg, Manitoba.
28-42.

PETITES ANNONCES

Perdu.—Depuis samedi dernier, une montre, prière de la remporter à nos bureaux où une récompense sera payée. 35

A louer.—A très bon marché, 3 logements. S'adresser à M. P. Brault, 485 rue Langevin, Saint-Boniface. 35-36

A l'occasion du Congrès Eucharistique qui aura lieu à Montréal entre le 13 et le 16 juillet, le C.P.R. mettra en vente des billets système-certificat pour le prix d'un passage simple, aller et retour. Pour plus amples renseignements adressez-vous à J. C. Marcoux, agent du C.P.R., 64 avenue Provencher. Tel. M 4855 au bureau et M 4671 résidence.

PEINTURES A 10 cts. LE GALLON.—Apprenez comment faire chez vous de bonne peintures pour 10 cts. ou moins au gallon. Instructions comment faire la peinture au lait, à la chaux, couperose, vitriol, sel alum, etc., etc. Ces peintures se préparent sans huile ou plomb. Brochurette et instructions (en français) envoyé pour 10 cts. Adressez :
THE LAMBERT PRINTERY,
34 Greenville, N.H.

TERRE A VENDRE A BAS PRIX—Vingt-quatre subdivisions de bon terrain à vendre près de Winnipeg à $30.00 (trente piastres) de l'acre. Adressez à J. H. Stanger & Co., Lockport, Man. Pas d'agents. 33-36

Exoursions d'été sur le C.P.R. Billets bons pour 60 jours: Montréal $55.00; Québec $60.00; par les Lacs $9.00 ds plus. Pour vos billets, adressez-vous à J. C. Marcoux, agent canadien-français du C.P.R., bureau, 64 avenue Provencher, St-Boniface; téléphone Main 4855; résidence Main 4671.

Egaré.—Un enfant de 3 ans, (petit garçon), s'est égaré dans le bois le 9 mai dernier, ici à Broad-Valley, vers les 11 heures de l'avant-midi. Si quelqu'un l'a trouvé, nous avertir au plus tôt.
33 ANDVIJ KUJAN.

Café Commercial—Repas à toutes heures. Fruits et Pâtisseries de première classe. Tabacs, cigares, cigarettes, crême à la glace. Pet. Gaudes, propriétaire, No. 493 rue DesMeurons, Saint-Boniface.

A vendre: 3 chevaux et 3 voitures. S'adresser à L. J. Collin, 13 avenue Provencher, St-Boniface. 29.

Maison à louer, sur la rue Provencher, no 39. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. 26.

ACTE DE L'ARPENTAGE DES TERRE DU DOMINION

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte de l'Arpentage des Terres du Dominion, avis public est donné par les présentes que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition des propriétaires des terrains ou des tenanciers de terrain comme homestead dans le Township 24 Rang 6 Est du principal Méridien faisant remarquer que les poteaux indicateurs de l'arpentage original du dit Township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne capable d'indiquer la position de l'un ou plus de ces poteaux indicateurs ou en possession de quelques renseignements pouvant permettre d'établir la position de ces poteaux est requise par les présentes d'en donner avis par lettre enregistrée au Ministre de l'Intérieur, avant ou pour le 30 juillet 1915.

E. DEVILLE,
Arpenteur général des Terres du Dominion.

Ottawa, 12 juin 1915. 34-37